

Égalité salariale femmes-hommes :

Silae dévoile les résultats de la 1^{ère} édition de son Baromètre social, en partenariat avec Ouest France

*L'analyse de près de 7 millions de bulletins de paie révèle des
inégalités persistantes, amplifiées par quatre mécanismes cumulatifs*

Aix-en-Provence, le 5 mars 2026 – Silae, acteur français de référence dans le domaine des logiciels de paie et de gestion des ressources humaines, annonce aujourd'hui le lancement de son nouveau Baromètre social trimestriel. En s'appuyant sur l'analyse de près de 7 millions de bulletins de paie édités mensuellement pour plus d'un million d'entreprises, principalement des TPE et PME, Silae entend ainsi contribuer à une meilleure appréhension des réalités économiques et sociales qui sous-tendent le marché du travail.

Pour cette première édition, Silae s'associe à Ouest-France, premier quotidien francophone au monde et dans le top leader des sites d'actualités, pour dresser un état des lieux inédit de l'égalité salariale femmes-hommes en France.

Pierre Cesarini, Directeur Général de Silae, a déclaré : « *Silae traite chaque mois des millions de bulletins de paie, au cœur des territoires, au plus près des TPE, PME et ETI françaises. Ce maillage territorial unique, couplé à la profondeur des données traitées par nos solutions et à la force de notre réseau de partenaires – experts-comptables et intégrateurs –, nous place dans une position privilégiée pour prendre le pouls économique et social du monde du travail. Forts du soutien de Ouest-France pour cette première édition, nous entendons mettre cette richesse au service du débat public, pour éclairer objectivement les décisions.* »

Céline Bardy, Rédactrice en chef de Ouest-France, a déclaré : « *La quantité des données traitée par Silae est une formidable base. Grâce au traitement de celle-ci, les journalistes d'Ouest-France peuvent dégager des tendances très étayées en matière salariale et en faire profiter ses lecteurs.* »

Principaux enseignements

Indicateur	Résultat
Bulletins de paie analysés	6 727 809
Écart salarial moyen (brut)	8,47 % (soit 179 € net /mois)
Part des femmes à temps partiel	35,18 % (vs 15,60 % hommes)
Femmes parmi les cadres dirigeants	26,29 %

Un écart salarial révélateur d'inégalités structurelles

L'écart salarial moyen entre femmes et hommes s'établit à **8,47 % en brut, soit 179 euros net par mois**. Toutefois, c'est l'écart entre la moyenne (8,47 %) et la médiane (2,94 %) qui constitue l'enseignement le plus significatif, révélant ainsi que les hommes occupent massivement les postes à très haute rémunération. Ils représentent 62 % du quartile supérieur de rémunération (salaires supérieurs à 3 750 € bruts), contre seulement 38 % de femmes.

Quatre mécanismes cumulatifs identifiés

1. L'effet cycle de vie. L'écart se creuse drastiquement avec l'âge : de 2,57 % chez les moins de 25 ans, il atteint 14,90 % chez les 50 ans et plus, soit un facteur multiplicatif de 5,8 au cours de la carrière. Ce décrochage reflète notamment l'impact cumulatif de discriminations, d'interruptions de carrière liées à la maternité, de recours massifs au temps partiel contraint et d'un plafond de verre qui limite l'évolution professionnelle des femmes.

2. Le plafond de verre. Les femmes ne représentent que 26,29 % des cadres dirigeants alors qu'elles constituent 44 % de l'effectif total. Chez les cadres, l'écart de rémunération de 13,37 % représente plus de 670 euros bruts par mois. Par ailleurs, nous notons que les femmes accèdent légèrement plus au statut cadre que les hommes (taux de promotion de 0,81 % vs 0,64 %), mais cela ne se traduit pas au sommet de la hiérarchie.

3. Le temps partiel contraint. Nous observons que 35,18 % des femmes travaillent à temps partiel contre seulement 15,60 % des hommes. Les femmes représentent ainsi 64,48 % des salariés à temps partiel alors qu'elles ne constituent que 44 % de l'effectif total. Cette surreprésentation cristallise notamment les ajustements liés aux contraintes familiales, et contribue ainsi au décrochage salarial observé avec l'âge.

4. La précarité contractuelle. Il existe une surreprésentation des femmes dans les contrats précaires, avec un taux de précarité qui s'établit à 11,55 % du total, contre seulement 9,45 % pour les hommes. Cela concerne plus particulièrement le début de carrière – ainsi, près de 30 % des femmes de moins de 25 ans sont en contrat précaire, contre 22,8 % des hommes. Ce désavantage structurel à l'entrée dans la vie professionnelle alimente les écarts qui s'accumuleront par la suite.

Des constats qui interpellent

Le baromètre met également en lumière d'autres disparités et paradoxes :

- Les grandes entreprises (250 salariés et plus) affichent un écart de 18,22 %, soit près de six fois celui des TPE (3,22 %), et ce malgré les obligations légales renforcées.
- L'égalité quasi parfaite des taux d'augmentation est trompeuse, car appliqués sur une base salariale déjà inégale, ces pourcentages perpétuent mécaniquement les écarts en valeur.
- Le secteur des activités financières et d'assurance affiche l'écart le plus élevé, avec une moyenne de 45,96 % en moyenne. À l'inverse, quatre secteurs affichent un écart en faveur des femmes, dont la gestion de l'eau et des déchets et les transports et entreposages.
- L'écart salarial varie considérablement selon les territoires : de 0,51 % en faveur des femmes en Lozère à 38,16 % en faveur des hommes dans les Pyrénées-Atlantiques, révélant une France des salaires à plusieurs vitesses.

- Le baromètre révèle enfin une grande fracture Paris/province : une femme parisienne gagne en moyenne 1 234 euros net de plus par mois qu'une femme en Ardèche.
- La surreprésentation des ouvrières dans les contrats précaires est frappante, avec un taux de précarité de 18,75 %, contre 11,55 % pour les femmes toutes professions confondues.

Les résultats complets sont à retrouver sur le site de ouest-france.fr sur ce [lien](#).

Méthodologie

Le Baromètre social de Silae repose sur un protocole d'analyse statistiquement rigoureux. L'étude porte sur 6 727 809 bulletins de paie (3 762 720 hommes, 2 965 089 femmes) collectés entre décembre 2024 et décembre 2025, issus de plus d'un million d'entreprises. Les salaires ont été recalculés en équivalent temps plein afin de garantir la comparabilité des données. L'ensemble du dispositif a été anonymisé et agrégé par croisements multiples, en pleine conformité avec le RGPD.

À propos de Silae :

Silae est un éditeur français spécialisé dans la gestion de la paie et des ressources humaines depuis 15 ans. Sa mission est de concevoir des solutions digitales intégrant les obligations de conformité réglementaire et facilitant la gestion des ressources humaines des entreprises. Aujourd'hui au service de plus de 6 000 partenaires (cabinets d'experts-comptables et cabinets intégrateurs de solutions RH), Silae génère plus de 7,6 millions de bulletins de paie par mois pour près d'un million d'entreprises en France. Silae est devenu un acteur majeur des RH en France avec une ambition claire : devenir la plateforme européenne de référence pour la RH. Historiquement installé à Aix-en-Provence, Silae dispose d'un fort maillage territorial avec environ 550 salariés répartis sur une dizaine de sites régionaux (Aix-en-Provence, Lyon, Paris, Nantes, Brest, Bordeaux, Rennes, Rouen, Montpellier, Toulouse). Depuis juillet 2020, Silae est majoritairement détenu par des fonds conseillés par Silver Lake, leader mondial de l'investissement dans les technologies, avec plus de 100 milliards de dollars d'actifs sous gestion et des investissements dans des entreprises telles qu'Alibaba, Airbnb, Twitter, Skype, ainsi que Cegid, Meilleurtaux et Mirakl en France. Retrouvez plus d'informations sur Silae sur [LinkedIn](#) et [X](#).

À propos de Ouest-France

Ouest-France appartient à l'Association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste (ASPDH), association à but non lucratif garante des valeurs du groupe et de sa mission : éclairer, informer et relier les citoyens pour faire progresser le bien commun dans le respect de la dignité de chacun. Premier quotidien francophone au monde et dans le top leader des sites d'actualités, tourné vers le monde et la diversité de ses territoires, la marque Ouest-France rassemble chaque mois près de 22 millions de lecteurs en version papier ou numérique. Chaque jour, la rédaction de plus de 780 journalistes se mobilise pour être un acteur puissant du vivre ensemble et mettre en avant les initiatives des femmes et des hommes qui œuvrent pour construire un avenir plus responsable, plus solidaire, pour une société plus juste et plus égalitaire.